



ACCES A MON COMPTE F.F.F

« Mon Compte FFF » est accessible depuis notre site Internet en cliquant sur l'icône présente en colonne de droite (voir ci-contre) ou sur le lien présent en haut de l'entête du site.



Tous les licenciés ont la possibilité de créer leur compte FFF pour profiter de nombreux services, consulter les calendriers, résultats, sanctions, et bien d'autres avantages FFF exclusifs !

Comment créer un compte ?

- Cliquez sur l'icône présente dans la colonne de droite ou sur le lien « MON COMPTE FFF » en entête en haut de notre site. (<http://www.fff.fr/?popin=login>)
- Le site de la FFF s'ouvre dans un onglet différent du navigateur sur la popin d'accès :
 - ✓ Si vous possédez déjà un compte, connectez-vous en indiquant votre email et votre mot de passe ;
 - ✓ Si vous ne possédez pas de compte, cliquez sur « INSCRIVEZ-VOUS » et remplissez le formulaire d'inscription, soit en complétant les différents champs demandés, soit en indiquant la clé d'activation reçue par mail ou remise par son club (sur le coupon à droite de la licence).

La saisie des résultats et l'accès à FOOTCLUBS :

Les dirigeants habilités à saisir les résultats et à utiliser FOOTCLUBS doivent effectuer la procédure suivante :

- Aller dans « GERER MON PROFIL » ;
- Cocher « Oui » au niveau de « Saisie des Résultats » ;
- Dans les champs qui se sont affichés, saisir les codes OFFIFOOT ;
- Valider.

➔ Dans la colonne de droite, au niveau des accès spécifiques, les choix « Saisie des résultats » et « FOOTCLUBS » apparaissent.

Les sanctions disciplinaires :

Tout licencié peut consulter ses sanctions disciplinaires via la rubrique « SANCTIONS » via votre compte FFF.

Les Officiels (Arbitres, Observateurs et Délégués) :

Via votre compte FFF, en tant qu'officiels vous pouvez :

- lire les messages envoyés par le Centre de Gestion d'appartenance par la rubrique « MESSAGES » ;
- consulter et télécharger tous les documents dont vous avez besoin dans l'exercice de vos fonctions par la rubrique « DOCUMENTS » ;
- prendre connaissance de vos prochaines désignations par la rubrique « DESIGNATIONS » ;
- saisir vos indisponibilités et les consulter par la rubrique « INDISPO. ».

Pour les Observateurs et les Délégués : à la création du compte, cochez « Non » à « Licencié » et « Oui » à « Observateur / délégué / médecin ».

L'accès aux désignations et la saisie des résultats sans passer par « Mon Compte FFF » :

La saisie des résultats et la consultation des désignations par les liens traditionnels « Saisie des Résultats » et « Désignations » situés en entête en haut de notre site Internet restent fonctionnels pour quelques mois encore, mais ils seront supprimés au cours de la saison 2014/2015.

Il est donc impératif, si vous êtes officiels ou dirigeants de clubs, de passer par « Mon Compte FFF ».

Les informations présentes dans « Mon Compte FFF » vous sont indispensables pour la bonne conduite de votre fonction.